

Décision

Générale

colonial

Décision n° 180 le 30 septembre 1907

n° 180 le 30

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

30 septembre 1907

Numéro JO

n° 131 du 01/10/1907

Date du numéro

1 octobre 1907

TEXTE INTÉGRAL

la solde de M. Baixas, Commis local des Postes et des Télégraphes est portée de 2,700 à 3.000 francs par an pour compter du 1er octobre 1907.